

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du jeudi 16 janvier 2020

" Association Foncière Pastorale " Mairie du Bourget à 20h00

Présents : Maryline Duval - Didier Buisson- Daniel Parmier -Pierre Margueron- Lazier Raymond - Philippe Delhomme- Jean Louis Bermond- Alain buisson- Éric Buisson - Buisson Danielle. Pascale Buisson (arrivée à 20H30)

Absents : Luc pascal - Jacky Bellissand- Georges Lozat - Guy Margueron.

Secrétaire de séance : Danielle Buisson, puis Pascale Buisson à 20h30

Ordre du jour :

- 1) Budget primitif 2020
- 2) Organisation des rencontres (Noémie Charrier, Murielle Fressard)
- 3) Discussion autour des porteurs de projet pour Villarodin
- 4) Divers (résumé de la journée du 14 janvier 2020)

1). Budget primitif 2020 :

Budget approuvé par l'ensemble des membres présents.

2). Organisations des rencontres :

Mlle Noémie Charrier : (Amie de Parmier David) recherche une zone pour ses chevaux, le Conseil Syndical va lui faire une proposition, mais rappel qu'il y a déjà une pension sur la commune (Nathalie Choiseau) et l'**AFP** ne peut répondre à toutes les demandes.

Courrier de Mlle Murielle Fressard : Installée sur Aussois depuis 2019 avec un cheptel de 60 brebis, recherche une zone tampon de pâture sur la commune de Villarodin Bourget, pour le printemps et l'automne ainsi que, des parcelles de fauche (sa maman est propriétaire). Le Conseil Syndical recevra Murielle rapidement pour lui faire une proposition.

Le Conseil Syndical rappelle que les surfaces seront attribuées en priorité aux porteurs de projet d'installation agricole.

3). Discussion autour des porteurs de projet Villarodin :

Mr Vincendet Sébastien (exploitant de vaches laitières sur Bessans) recherche un site pour la construction d'un bâtiment, suite à la perte de sa ferme sur Bessans. Il a des surfaces sur la commune de Bessans en alpage avec une orientation Agro-tourisme.

Mme Kierski Alexandra Projet d'installation d'une ferme de caprins, avec transformation, visite à la ferme, de petite structure : Ce projet a retenu l'attention de toutes les personnes présentes. (Vote à l'unanimité)
Nous sollicitons la commune de Villarodin Bourget pour mener à terme ce projet d'installation.

La commune recevra ces porteurs de projet prochainement.

Structure pour chevaux avec à terme un centre équestre.

4). Divers :

Deux réunions du 14 janvier 2020 :

La matinée avec le **cabinet Agrestis (mandaté par TELT)** Didier et Maryline étaient présents. Suite diagnostic sur site par l'Agence Biotope, concernant les surfaces qui font l'objet de compensations environnementales et agricoles, différents types de travaux sont à envisager dans un premier temps (Accès, débroussaillage, ouverture des milieux, remises en état des murets des terrasses, valoriser les déchets verts suite au broyage, évacuer les déchets ménagers d'anciens sites, etc.) puis la prochaine étape sera de cartographier les sites.

Et L'après-midi pour le compte de la **SOGENOR/La Norma**, Mme Bois Natacha, M. Laffont Grégory. Didier Buisson et Maryline Duval. Secteur la repose.

Projet de remodelage de pistes sur le plateau de La Repose site « Des Granges », la **SOGENOR**, envisage de combler les trous importants sur la piste avec les déblais extraits des travaux sur la route de La Repose (canons à neige). M. Sébastien Menjot propose de prévoir de la terre végétale et du fumier (reste à trouver un arrangement pour le transport) pourquoi pas dans l'enveloppe de **TELT** ?

Le conseil syndical a proposé à la **SOGENOR** de mettre des génisses dans les endroits où Sébastien ne pouvait pas faucher, et les endroits que les techniciens de la **SOGENOR** entretiennent par du broyage. La société de gestion du site ne s'oppose pas à cette pratique. L'AFP fera une note de bonne pratique pour la mise en place de cette action.

La **SOGENOR** demande que la fauche se termine au plus tôt fin août, pour lancer leurs travaux.

Courrier de Nathalie Choiseau et Éric Buisson :

Nouveauté : Nathalie Choiseau nous informe que, dans la continuité de son installation sur la commune de Villarodin Bourget, Éric son compagnon va la rejoindre, avec pour objectif de développer les balades avec les ânes sur le secteur de l'Orgère mais aussi sur de l'élevage et de la transformation. Nathalie et Éric envisagent de faire plus de fauche, pour cela, demandent au Conseil Syndical de reprendre les surfaces de M. Raymond Lazier. Ces dites surfaces comprennent l'Orgère, la Combe et Châtalania. Cette nouvelle enthousiasme l'ensemble du Conseil Syndical, Raymond est heureux d'apprendre que c'est un Éric qui prendra la suite.

Fichier « Exonération de la taxe Foncière non bâties » : Mise à jour du fichier et transmet au service des impôts de Saint Jean de Maurienne (fait par Maryline).

Définition : « Pour bénéficier du dégrèvement le président de l'AFP doit faire une déclaration accompagnée des justificatifs nécessaire dans l'année d'imposition et la déposer au centre des impôts foncier dont les biens dépendent ».

Il n'est pas effectué de dégrèvement d'un montant inférieur à 8 Euros.

